
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DE L'ENTENTE SPORTIVE DE NANTERRE

Mercredi 8 avril 2026

19 heures, Palais des Sports, salle de conférence

Ordre du jour et déroulement :

- 18H30** Ouverture des portes
pour émargement,
- 19H00**
- Présentation du rapport moral
 - Présentation du rapport financier
 - Lecture du rapport du Commissaire aux Comptes
 - Approbation des comptes & rapports
 - Présentation du rapport d'activité,
 - Questions diverses,
 - Pot de l'amitié





SOMMAIRE

- Rapport moral des co-Présidents
- Rapport financier du Trésorier
- Rapport du Commissaire aux Comptes
- Plaquette bilan au 31 août 2025
- Rapport d'activité de l'ESN par le Secrétaire Général



ENTENTE SPORTIVE DE NANTERRE

RAPPORT MORAL 2024-2025

100 AN ! Nous voici centenaires ! Cet anniversaire, si particulier, nous l'avons tant fêté toute l'année 2025, rassemblant, notamment, un 21 juin 2025 caniculaire, environ 5.000 Nanterriens autour de démonstrations et activités sportives. La Municipalité a grandement contribué à cette réussite, avec la mise à disposition de la Piscine Olympique, du Palais des Sports et du stade Gabriel Péri. A cette occasion, nous avons mis à l'honneur les sportifs, entraîneurs et dirigeants qui ont marqué ce Centenaire. Cette journée a été ponctuée par un magnifique feu d'artifice apprécié par l'ensemble de la population.

Nous continuerons à célébrer notre Histoire, en évoquant les bâtisseurs, bénévoles, sportifs, élus, de notre beau club Omnisports, notamment par la publication de souvenirs de ces cent années (cf. Newsletter de janvier-février 2026).

Beaucoup de raisons d'être fiers des célébrations de notre centenaire, mais aussi des axes de réflexion : nécessaire amélioration de la communication, aussi bien ascendante/descendante que latérale ; nécessaire équilibre entre l'aide apportée par le siège-et les initiatives de la plupart des sections (néanmoins, nous espérons davantage d'implication pour certaines).

Au cours de la saison 2024/2025, nous avons maintenu et poursuivi nos objectifs d'activité (cf. rapport d'activité de Pierre Lagouardat). Soulignons pour le Football, le titre de Champion en « Régional 1 » et une participation au championnat de France U17 pour la saison 2025/2026. C'est historique pour notre club.

1- Evolution des adhérents :

10. 227 en 2024/25, 10.338 en 2023/24, 10494 en 22/23, 9230 en 21/22, 8118 en 20/21 et 10.101 en 2019/20.

Nous observons un quasi-équilibre dans la répartition entre hommes et femmes, et entre adultes et enfants.

2- Dans le cadre du Sport et du Handicap, nous sommes désormais affiliés à la Fédération Française Handisport ainsi qu'à la Fédération Française du Sport Adapté. L'inclusion par le sport est un de nos objectifs. Les sections Athlétisme, Escalade, Natation et Tennis de Table, se sont inscrites dans ce projet.

3- La poursuite de notre partenariat culturel avec deux entités historiques reconnues, le Théâtre National des Amandiers et la Maison de la Musique. Cette relation, entre art sur scène et le monde du sport se poursuivra, notamment, avec la création théâtrale en cours (depuis 2025), « *Second Souffle* », une écriture textuelle et sonore autour de la pratique du sport amateur. Plusieurs de nos adhérents des sections Natation, Judo et Athlétisme participent à cette création artistique.

Deux représentations gratuites sont prévues dans la salle transformable du Théâtre des Amandiers les 29 et 30 mai prochains.

14, Avenue du Maréchal Joffre 92000 Nanterre

Tél. 01.47.24.06.02

www.esnanterre.com

Club omnisports créé en 1925 - Siret 318 991 379 000 13 - APE 9312 Z - Déclaration préfectorale n° 163978 du 21.12.1926
Agrément ministériel n° 92 S.224 du 29.10.1987 - Agrément Jeunesse Education Populaire n° 92 J.EP. 85013 du 17.02.1986

4 -Evolution de l'organisation et du fonctionnement.

Nous constatons de réels progrès quant aux inscriptions et au paiement en ligne, avec notamment, le passage de la section Football à l'inscription en ligne.

Nous portons une attention renforcée à la gestion des créneaux, l'écoute des besoins de nos adhérents, bénévoles et entraîneurs et les contacts avec la mairie, avec en particulier, au mois de juillet 2025, l'affectation prioritaire d'une salariée du siège à cette mission, l'essentiel de la mission de communication (Newsletter, Site, Brochure) étant progressivement et partiellement externalisée, d'une part, soutenue par différents bénévoles, d'autre part.

Nous poursuivons la protection des données (RGPD) de nos adhérents.

5- Nous attachons une attention particulière à la prévention des violences sexuelles, sexistes et du harcèlement dans le sport faits aux enfants et aux femmes. Les attestations d'honorabilité seront un gage rassurant pour les familles

. Une réflexion complémentaire s'impose pour mieux protéger nos enfants comme avec l'Association " papillon " qui consiste à fixer des boîtes aux lettres, afin que les enfants nous alertent sur des dérives. Ce projet doit être débattu avec nos dirigeants et la Municipalité.

6 - Nous poursuivons la mise à l'honneur des dirigeants, avec les distinctions honorifiques de la Jeunesse, du Sport et de l'Engagement Associatif.

7 - Philippe Demond, notre trésorier détaillera le bilan financier de l'ESN Association et sa gestion, que nous voulons sérieuse et rigoureuse.

La réussite d'un club, c'est aussi un partenariat solide avec le Service des sports et ses Agents.

Nos remerciements au Maire, Monsieur Raphaël Adam, et à l'équipe municipale, pour la mise à disposition gracieuse des installations et, donc, un moindre coût pour nos finances. Nous exprimons le souhait d'une évolution et rénovation du stade Gabriel Péri entre autres sites, une attente des 1400 licenciés de la section Football.

Nos remerciements également à tous les soutiens institutionnels comme les Services de l'Etat et du Département des Hauts-de-Seine sans oublier nos Partenaires publics ou privés, la FFCO, l'OMEPS, Nanterre 92/ JSFN, Passion Photo , la Société d'Histoire, le Comité 92 des Médailleurs de la JSEA, G la Dalle, OVNI Academy, Biocoop, JADIF et HSP, notamment.

Merci à nos dirigeants, nos bénévoles, nos éducateurs, nos salariés du siège, une équipe professionnelle, enthousiaste, passionnée et attachée à notre Club Omnisports.

Les Co-Présidents

Huguette DUCROS-CAHEN et Samuel RIJIK

ENTENTE SPORTIVE DE NANTERRE
DIRECTION
14 avenue du Maréchal Joffre
92000 NANTERRE
Tél. 01 47 24 06 02





ENTENTE SPORTIVE DE NANTERRE

ASSEMBLEE GENERALE DU 8 AVRIL 2026 RAPPORT FINANCIER EXERCICE COMPTABLE DU 1^{er} SEPTEMBRE 2024 AU 31 AOÛT 2025

Ce rapport financier vous présente les comptes de l'ESNanterre pour la saison 2024-2025 avec le tableau récapitulatif des résultats des 4 dernières années, et les comparatifs 2023-2024 et 2024-2025 du compte de résultat et du bilan.

COMPTE DE RESULTAT

Le total des produits d'exploitation de 4 071 651 euros est en hausse de 339 135 euros, (+ 9,09%)

- Les cotisations des adhérents, de 2 517 682 euros, augmentent de 90 019 euros soit + 3,71%.
- Les ventes de prestations de services de 415 788 euros dont les participations des adhérents aux activités sont en hausse de 85 807 euros soit + 26,03%.
- Le montant de l'ensemble des subventions de 954 412 euros a augmenté de 73 151 euros soit + 8,30%.
 - La subvention ville constatée sur l'exercice, 734 284 euros a augmenté de 20 401 euros.
 - Du fait de l'augmentation des heures encadrées par l'ESNanterre dans le dispositif "Après l'école", la subvention ville correspondante augmente de 13 320 euros.
 - La subvention départementale de 50 763 euros a augmenté de 10 853 euros.
 - La subvention CNDS/ANS de 9 213 euros a diminué de 5 315 euros et revient au niveau de celle obtenue en 2022/2023.
 - La subvention "Emploi" de 92 606 euros a augmenté de 33 056 euros.
- Les reprises sur amortissements, provisions et transferts de charges sont de 40 358 euros.

Le total des charges d'exploitation de 4 128 572 euros a augmenté de 342 380 euros (+9,04%).

- Les achats d'équipements et de matériel de 204 375 euros sont en hausse de 2 380 euros.
- Les autres achats et charges externes de 1 303 137 euros augmentent de 234 994 euros (+ 22%).
- Le total des charges salariales et des taxes associées de 2 531 465 euros a augmenté globalement de 81 923 euros (+ 3,34%).
- Les autres charges de 36 637 euros ont augmenté de 16 337 euros soit + 80,48%. Les amendes sportives de 11 312 euros ont augmenté de 5 255 euros. Stabilité de la charge des chèques impayés à 9 316 euros. Les redevances pour les brevets et licences de 14 207 euros ont augmenté de 10 644 euros.

Nos charges de fonctionnement ont plus progressé que nos produits d'exploitation. Le résultat d'exploitation au 31 août 2024 est négatif à - 56 921 euros (- 53 676 euros pour l'exercice précédent).

Après comptabilisation du résultat financier de 40 362 euros, du résultat exceptionnel de 4 776 euros et déduction des impôts sur intérêts taxables de 9 231 euros, **au 31/08/2025 le résultat global de l'exercice est négatif, de - 21 014 euros.**

Le cumul du résultat 2024-2025 avec nos fonds propres au 31/08/2024 porte le **total de nos fonds propres au 31/08/2025 à + 952 892 euros.**

14, Avenue du Maréchal Joffre 92000 Nanterre
Tél. 01.47.24.06.02 - Fax. 01 47 24 64 58
www.esnanterre.com



ENTENTE SPORTIVE DE NANTERRE

BILAN

Le total du bilan de l'exercice est de 2 074 858 euros contre 2 079 239 euros pour l'exercice précédent.

L'actif du bilan :

L'actif net immobilisé augmente légèrement à 453 227 euros pour 390 379 euros au 31 août 2024.

L'actif circulant est de 1 621 632 euros pour 1 688 868 euros au 31 août 2024.

Le passif du bilan :

Le total des fonds propres est de 952 892 euros au 31 août 2025 pour + 973 906 euros en fin de saison dernière.

Le total des provisions pour risques et charges diminue à 76 254 euros pour 98 562 euros au 31 août 2024.

Le total des dettes augmente de 38 933 euros et s'élève au 31 août 2025 à 1 045 712 euros.

Je vous propose, après lecture du rapport du commissaire aux comptes et après approbation des comptes que je viens de vous présenter, d'affecter le résultat de l'exercice 2024-2025, de - 21 014 euros, au poste " Report à nouveau ".

Philippe DEMOND
Trésorier de l'Entente Sportive de Nanterre



ENTENTE SPORTIVE DE NANTERRE

RESULTATS DE L'ASSOCIATION AU COURS DES QUATRE DERNIERS EXERCICES

	29/08/2022	30/08/2023	31/08/2024	31/08/2025	Ecart 2024/2025	%
PRODUITS D'EXPLOITATION						
Cotisations	1 734 078	2 269 964	2 427 663	2 517 682	90 019	3,71%
Ventes de marchandises	65 131	119 849	88 507	141 324	52 818	59,68%
Ventes de prestations de services	325 312	248 747	329 681	415 488	85 807	26,03%
Subventions d'exploitation	1 018 583	885 613	881 262	954 412	73 151	8,30%
Reprises et transfert de charges	235 269	24 854	2 459	40 358	37 898	1540,96%
Autres produits	621	4 009	2 944	2 386	-558	-18,96%
Total Produits d'Exploitation	3 378 994	3 553 036	3 732 516	4 071 651	339 135	9,09%
CHARGES D'EXPLOITATION						
Achats de marchandises et Matériels sportif	158 180	262 748	201 995	204 375	2 380	1,18%
Autres Achats et charges externes	774 650	897 016	1 068 143	1 303 137	234 994	22,00%
Impôts et Taxes	117 241	133 259	113 908	126 510	12 602	11,06%
Salaires et Traitements	1 776 413	1 829 315	1 806 184	1 865 565	59 381	3,29%
Charges Sociales	551 448	554 643	529 451	539 390	9 940	1,88%
Dotations aux Amortissements s/immobilisations	46 070	45 238	46 212	52 957	6 745	14,60%
Dotations aux Provisions sur actif circulant		170	0	0	0	
Autres Charges	17 016	15 333	20 300	36 637	16 337	80,48%
Total Charges d'Exploitation	3 441 017	3 737 722	3 786 192	4 128 572	342 380	9,04%
RESULTAT D'EXPLOITATION	(62 023)	(184 687)	(53 676)	(56 921)	(3 245)	6,05%
Produits financiers et autres intérêts	2 653	7 208	35 640	41 702	6 062	17,01%
Total produits financiers	2 653	7 208	35 640	41 702	6 062	17,01%
Intérêts et charges assimilées	2 042	1 811	1 577	1 340	-237	-15,01%
Total charges financières	2 042	1 811	1 577	1 340	(237)	-15,01%
RESULTAT FINANCIER	612	5 397	34 064	40 362	6 298	18,49%
Produits exceptionnels s/opérations en gestion			3 493	11 664	8 171	233,93%
Produits exceptionnels s/exercice antérieur	9 069	5 082	23 827	1 753	-22 074	-92,64%
Total produits exceptionnels	9 069	5 082	27 320	13 417	(13 903)	-50,89%
Charges exceptionnelles s/opérations en gestion	5 439	248	32 593	8 471	-24 122	-74,01%
Charges exceptionnelles s/exercice antérieur & D	42	338	1 300	170	-1 130	-86,92%
Total charges exceptionnelles	5 480	587	33 893	8 641	(25 252)	-74,50%
RESULTAT EXCEPTIONNEL	3 588	4 496	(6 573)	4 776	11 349	-172,66%
Impôts sur intérêts taxables			413	7 798	1 433	18,38%
TOTAL DES PRODUITS	3 390 716	3 565 326	3 795 476	4 126 770	331 294	8,73%
TOTAL DES CHARGES	3 448 952	3 741 279	3 829 459	4 147 784	318 324	8,31%
RESULTAT DE L'EXERCICE	(58 236)	(175 953)	(33 983)	(21 014)	12 969	-38,16%
TOTAL DES FONDS PROPRES	1 183 843	1 007 890	973 906	952 892	(21 014)	

ENTENTE SPORTIVE DE NANTERRE (Association)
Association régie par la loi du 1er juillet 1901

Siège social : 14, avenue du Maréchal Joffre
92000 NANTERRE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

- EXERCICE CLOS LE 31/08/2025 -

Mesdames, Messieurs les Sociétaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'ASSOCIATION ENTENTE SPORTIVE DE NANTERRE relatifs à l'exercice clos le 31/08/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'ASSOCIATION ENTENTE SPORTIVE DE NANTERRE la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} septembre 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

En application de la loi, nous vous signalons qu'aucun document adressé aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels ne nous a été transmis.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'Association ENTENTE SPORTIVE DE NANTERRE à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ENTENTE SPORTIVE DE NANTERRE ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une

erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

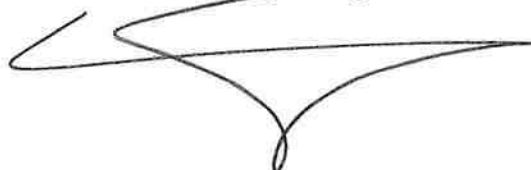
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 19 février 2026

COEXCO (SAS)

Représentée par Vincent OUZOULIAS

*Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris*



COMPTES ANNUELS

- BILAN ACTIF -

ENTENTE SPORTIVE NANTERRE

du 01/09/2024 au 31/08/2025

	31/08/2025			31/08/2024
	Brut	Amort. et Prov.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	2 456	2 456		
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	365 377	132 499	232 878	250 679
Constructions	412 442	412 442		
Installations techniques, matériel et outillages industriels	135 226	114 581	20 646	25 329
Autres immobilisations corporelles	254 002	154 500	99 502	40 742
Immobilisations en cours	25 007		25 007	
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs / donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	75 180		75 180	73 180
Autres titres immobilisés	15		15	
Prêts				
Autres immobilisations financières				450
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 269 705	816 478	453 227	390 379
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés				5 860
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	66 948	2 792	64 156	68 511
Trésorerie				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 403 758		1 403 758	1 575 222
Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance	153 718		153 718	39 275
Frais d'émissions d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 624 424	2 792	1 621 632	1 688 868
TOTAL ACTIF	2 894 129	819 270	2 074 858	2 079 247

*Modèle Association

- BILAN PASSIF -

ENTENTE SPORTIVE NANTERRE

du 01/09/2024 au 31/08/2025

	31/08/2025	31/08/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Total Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Total Fonds propres avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	973 906	1 007 889
Résultat de l'exercice (Excédent ou Déficits)	-21 014	-33 983
Situation Nette (sous-total)	952 892	973 906
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES	952 892	973 906
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL FONDS REPORTES ET DEDIES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	76 254	98 562
TOTAL PROVISIONS	76 254	98 562
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	220 358	402 054
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	402 081	238 691
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	80 672	77 103
Dettes fiscales et sociales	184 293	166 448
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	30 560	9 559
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	127 748	112 924
TOTAL DETTES	1 045 712	1 006 779
Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF GENERAL	2 074 858	2 079 247

*Modèle Association

- COMPTE DE RESULTAT -

ENTENTE SPORTIVE NANTERRE

du 01/09/2024 au 31/08/2025

	31/08/2025	31/08/2024
Produits d'exploitation		
Cotisations	2 517 682	2 427 663
Ventes de biens	141 324	88 507
Ventes de prestations services	415 488	329 681
Dont parrainages		2 400
Subventions d'exploitation	954 412	881 262
Vts des fondateurs ou conso. de la dot, consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dont les dons manuels		
Dont Mécénats		
Dont Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	40 358	2 459
Utilisations des fonds déléés		
Autres produits	2 386	2 944
Total des produits d'exploitation (I)	4 071 651	3 732 516
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	204 375	201 995
Variation de stock (marchandises)		
Autres achats et charges externes (3)	1 303 137	1 068 143
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	126 510	113 908
Salaires et traitements	1 865 565	1 806 184
Charges sociales	539 390	529 451
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	52 957	46 212
Dotations aux provisions		
Reports des fonds dédiés		
Autres charges	36 637	20 300
Total des charges d'exploitations (II)	4 128 572	3 786 192
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-56 921	-53 676
Produits Financiers		
Produits financiers de participations (5)	41 701	35 640
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)		
Autres Intérêts et produits assimilés (5)	1	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers (III)	41 702	35 640

*Modèle Association

- COMPTE DE RESULTAT -

ENTENTE SPORTIVE NANTERRE

du 01/09/2024 au 31/08/2025

	31/08/2025	31/08/2024
Charges Financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées (6)	1 340	1 577
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières (IV)	1 340	1 577
RESULTAT FINANCIER (IV - III)	40 362	34 064
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-16 559	-19 612
Produits Exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	13 417	27 320
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits Exceptionnels (V)	13 417	27 320
Charges Exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	8 641	33 893
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles (VI)	8 641	33 893
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	4 776	-6 573
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	9 231	7 798
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	4 126 770	3 795 476
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	4 147 784	3 829 460
EXCEDENT OU DEFICIT	-21 014	-33 983
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	1 073 927	988 142
Prestations en nature	3 508 386	3 507 389
Bénévolat		
TOTAL	4 582 313	4 495 531
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite	3 508 386	3 507 389
Prestations en nature		
Personnel bénévole	1 073 927	988 142
TOTAL	4 582 313	4 495 531

*Modèle Association

ANNEXE COMPTABLE

ENTENTE SPORTIVE NANTERRE
du 01/09/2024 au 31/08/2025

ENTENTE SPORTIVE NANTERRE

Annexe des Comptes

de l'exercice clos

le 31/08/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2025, dont le total est de 2 074 858€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit comptable de -21 014€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/09/2024 au 31/08/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Informations et méthodes comptables :

Informations générales et faits significatifs de l'exercice :

Le bilan, le compte de résultat et l'annexe qui forment un tout indissociable sont établis à la clôture de l'exercice au vu des enregistrements comptables et de l'inventaire.

L'annexe complète et commente l'information donnée par le bilan et le compte de résultat.

L'annexe comporte toutes les informations d'importance significative destinées à compléter et à commenter celles données par le bilan et par le compte de résultat.

Une inscription dans l'annexe ne peut pas se substituer à une inscription dans le bilan et le compte de résultat.

Information au titre des principes et méthodes comptables :

L'association a arrêté ses comptes et rédigé son annexe conformément aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 du 13 juin 2014 relatif au plan comptable général et appliquant les dispositions particulières du règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 et 2023-01 du 12 mai 2013 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les règles et méthodes comptables, et ou méthodes d'évaluation applicables aux différents postes du bilan et du compte de résultat sont décrites ci-après.

ENTENTE SPORTIVE NANTERRE

du 01/09/2024 au 31/08/2025

Changement de méthode d'évaluation :

Aucun changement de méthode d'évaluation est intervenu au cours de l'exercice.

Changement de méthode de présentation :

Aucun changement de méthode de présentation est intervenu au cours de l'exercice.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales et des moyens mis en œuvre :

L'Entente Sportive de Nanterre, et désignée couramment par « E S Nanterre ou ESN » est une association sportive créée en 1925 et régie par la loi 1901.

L'association sportive ES NANTERRE a obtenu l'agrément ministériel lui permettant de percevoir des aides et subventions. Elle est composée d'environ 45 sections sportives proposant une activité principale et pour certaines, une ou plusieurs activités annexes ce qui porte à 54 le total des activités proposées. Ces sections sont organisées par plus de 300 bénévoles. Chaque section organise son Assemblée Générale annuelle (vote du bureau, des comptes de la section, etc...). Ces 45 sections se répartissent les adhérents au nombre de 10 500 en 2024-2025 allant de 5 à 75 ans.

L'Entente Sportive de Nanterre a pour objet :

- de permettre, faciliter, encourager, développer et améliorer la pratique de tout sport à tout niveau, en différentes Sections sportives, physiques et culturelles, au profit de ses adhérents, sans aucune discrimination, notamment de sexe, d'origine, ou de culture.
- d'organiser toutes activités physiques d'initiation, d'entraînement ou de compétition et plus généralement toutes épreuves sportives, fêtes et manifestations destinées à l'organisation, la pratique ou la célébration du sport. A cette fin, elle s'affilie à toute fédération de son choix,
- d'assurer une représentation active pour tous les sujets intéressant la pratique et l'organisation du sport aussi bien auprès des organismes officiels des Fédérations sportives et des associations, unions, et groupements nationaux et internationaux qu'auprès des pouvoirs publics, des élus locaux et du service municipal des sports,
- de façon plus générale, l'Association a qualité pour assister tout adhérent devant quelque administration, organisme ou juridiction que ce soit, et effectuer toute démarche, étude et transaction, dès lors que leurs buts ont des rapports directs ou indirects avec les points précédents.

Elle ne poursuit aucun but lucratif et s'interdit toute décision ou manifestation présentant un caractère politique ou confessionnel. L'Association s'interdit toute discrimination dans son organisation et sa vie. L'accès des femmes et des hommes à tous les niveaux des instances dirigeantes est encouragé. L'Association garantit des conditions d'accès identiques aux instances dirigeantes pour les deux sexes.

La structure et le fonctionnement de l'ES NANTERRE sont décrits dans les Statuts et le Règlement Intérieur de l'association.

L'ES NANTERRE est très implantée au sein de la ville de Nanterre, celle-ci étant le premier partenaire institutionnel (installations, créneaux, aides, etc...).

L'ESN emploie environ quatre vingt salariés (entraîneurs, éducateurs, personnel administratif) et à ce titre suit les exigences des PME.

L'Association a son siège au 14 avenue du Maréchal Joffre -92000 Nanterre

ENTENTE SPORTIVE NANTERRE

du 01/09/2024 au 31/08/2025

Les ressources de l'association se composent :

- du montant des droits d'entrée et des cotisations de ses membres,
- des subventions qui lui sont accordées par la Municipalité, l'État, et les autres Collectivités publiques,
- de toute ressource non interdite par les lois et réglementations en vigueur.

Faits marquants de l'exercice :

- L'association a fêté ses 100 ans le 21/06/2025 l'ESN. Elle également a organisé les 10 et 11 mai 2026 un tournoi international. Ces événements ont occasionnés des coûts supplémentaires sur l'exercice.
- La section Muay Thai est sortie de l'ESN.

Informations sur les postes de l'actif du bilan :

État de l'actif immobilisé, amortissements et dépréciations de l'actif immobilisé :

Immobilisations

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Dans le cadre des règlements CRC 2002-10 et CRC 2004-06, l'association a optée pour la méthode dite « prospective » pour l'application des nouvelles règles relatives aux actifs et aux amortissements et dépréciations.

A la suite des mesures de simplification prévues par le règlement CRC 2005-09 du 3 novembre 2005, il a été décidé de continuer à amortir les immobilisations non décomposables à l'origine, sur leur mode et leur durée d'usage.

Amortissements des immobilisations

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévues :

- | | |
|---|------------|
| • Logiciels : | 1 à 2 ans |
| • Constructions : | 5 ans |
| • Agencements, aménagements des constructions | 4 à 8 ans |
| • Matériel de sport & divers | 2 à 5 ans |
| • Installations, aménagements divers | 5 à 8 ans |
| • Matériel de transport | 5 ans |
| • Matériel informatique & de bureau | 2 à 5 ans |
| • Mobilier | 2 à 10 ans |

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

ENTENTE SPORTIVE NANTERRE

du 01/09/2024 au 31/08/2025

• État de l'actif Immobilisé :

Immobilisations	Valeur Brut début exercice	+ Réévaluation	+ Acquisitions	- Virements	- Cessions/rebuts	Valeur brute fin exercice
Frais d'établissement						
Autres immobilisations incorporelles	10 228				7 772	2 456
Total						
Immobilisations Incorporelles (I)	10 228				7 772	2 456

ENTENTE SPORTIVE NANTERRE

du 01/09/2024 au 31/08/2025

Immobilisations	Valeur Brut début exercice	+ Réévaluation	+ Acquisitions	+ Virements	- Cessions/rebuts	Valeur brute fin exercice
Terrain	360 565	-	4 812	-	-	365 377
Constructions	412 442	-	-	-	-	412 442
Installations techniques, matériels et outillages industriels	132 089	-	6 414	-	3 277	135 226
Installations générales, agencements, aménagement divers	53 625	-	21 024	-	-	74 649
Matériel de transport	47 221	-	52 012	-	-	99 234
Matériel de bureau et informatique, mobilier	88 572	-	4 970	-	13 423	80 119
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	25 007	-	-	25 007
Avances et acomptes	-	-	-	-	-	-
Total						
Immobilisations Corporelles (II)	1 094 514	-	114 239	-	16 700	1 192 054

ENTENTE SPORTIVE NANTERRE

du 01/09/2024 au 31/08/2025

Immobilisations	Valeur brute début exercice	+ Réévaluation	+ Acquisition	- Virements	- Cessions/Rebuts	Valeur brute fin exercice
Participations						
Créances rattachées à des Participations	73 180		2 000			75 180
Autres Titres Immobilisés			15			15
Prêts et autres immobilisations financières	450				450	
Total Immobilisations Financières (III)	73 630		2 015		450	75 195
TOTAL (I + II+III)	1 178 372		116 254		24 920	1 269 705

• Amortissement de l'actif Immobilisé :

Amortissements de l'actif immobilisé	Valeur début exercice	+ Augmentations	- Diminutions	Valeur fin exercice
Frais établissement et développement (Total I)				
Autres immobilisations incorporelles (Total II)	10 228		7 772	2 456
Terrain	109 886	22 613		132 499
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui	412 442			412 442
Constructions inst. générales, agencts, amén. constr.				
Instal. techniques, matériel et outillage industriels	106 760	11 098	3 277	114 581
Autres immo. corp.- Inst. générales, agencts, aménag. divers	28 842	7 022		35 864
Autres immo. corp.- Matériel de transport	47 221	8 293		55 514
Autres immo. corp. ,Matériel de bureau et informatique, mobilier	72 613	3 931	13 423	64 900
Autres immo. corp - Emballages récupérables et divers				
Total Amortissement Immobilisations Corporelles (Total III)	777 765	52 957	16 700	814 022
TOTAL GENERAL	787 992	52 957	24 472	816 478

ENTENTE SPORTIVE NANTERRE
du 01/09/2024 au 31/08/2025

État des échéances des créances à la clôture de l'exercice :

Etat des créances	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres	66 948	66 948	
Charges constatées d'avance*	153 718	153 718	
TOTAUX	220 666	220 666	
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>			
<i>Remboursements obtenus en cours d'exercice</i>			

* Les charges constatées d'avance correspondent, par nature, à des éléments indiqués ci-dessus qui concernent des achats de biens ou de services dont la fourniture ou la prestation doit intervenir ultérieurement.

Produits à Recevoir :

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations Financières	
Participation Groupe	
<i>Intérêts</i> Participation Hors Groupe	
<i>Courus</i> Clients	
Associés	
Valeurs Mobilières de Placement	
Facture à Établir	
RRR à obtenir, Avoir à Recevoir	
<i>Autres</i> Personnel	4 000
<i>Produits</i> Sécurité Sociale	
État	
Divers	59 785
TOTAL	63 785

ENTENTE SPORTIVE NANTERRE

du 01/09/2024 au 31/08/2025

Précisions sur les charges constatés d'avances :

Ils correspondent par nature, à des achats de biens ou de services, dont la fourniture ou la prestation doit intervenir ultérieurement à la date d'arrêté des comptes

Détail des charges constatés d'avances	Montant
Divers charges constatées d'avances	153 718
TOTAUX	153 718

Informations sur les postes du passif du bilan :**Informations sur les fonds propres et tableau de variation de ceux-ci (entités non APG, hors fondations abritantes et fonds de dotation) :**

La présentation des fonds propres dans le bilan est normée dans le règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et appliquant les dispositions particulières du règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Le résultat comptable ne pouvant être attribué aux adhérents, qui n'ont aucun droit individuel celui-ci, le résultat positif est appelé " excédent " et le résultat négatif " déficit ". L'instance statutairement compétente se prononce sur l'affectation de l'excédent ou déficit.

Aucune distinction n'est faite entre le résultat définitivement acquis ou celui sous contrôle des tiers financeurs, soit pouvant être repris par un tiers financeur.

Une seule ligne est consacrée au résultat global de l'exercice sous la rubrique des fonds propres.

Les subventions d'investissements affectées à un bien renouvelable par l'association ou la fondation sont maintenues au passif dans les fonds propres avec ou sans droit de reprise.

ENTENTE SPORTIVE NANTERRE

du 01/09/2024 au 31/08/2025

Tableau de Variation des Fonds Propres :

Variation des fonds Propres	Début exercice	Affectation Résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	Fin Exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	1 007 889	-33983			973 906
Excédent ou déficit de l'exercice	-33 983	33983		21 014	-21 014
Situation nette	973 906			21 014	952 892
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAUX	973 906	0		21 014	952 892

Informations sur les provisions pour risques et charges :

Nature Provisions Pour Risques et Charges	Solde ouverture	Augmentation (+)	Diminution (-)	Solde clôture
Provision Pour Risque (1)				
Provisions sur legs ou donations				
Provisions pour pensions et obligations similaires	98 562		22 308	76 254
Provisions pour impôts				
Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices (2)				
Autres provisions pour charges				
TOTAUX	98 562		22 308	76 254

(1) dont provision pour risque d'emploi : Néant

(2) dont provisions pour grosses réparations : Néant

Les indemnités pour départ à la retraite font l'objet d'une provision au passif du bilan dont le montant total à la date de clôture des comptes annuels est de **76 255 €**. Les principales modalités de calcul retenues sont les suivantes :

- Age moyen de départ à la retraite : **65 ans**
- Taux de rotation : 4% (cadres), 26% (non-cadres) selon variations n/n-1
- Taux d'actualisation : 3,78%
- Taux indemnité : selon dispositions prévues à l'art. 4.4.2.2.1 de la convention collective nationale du sport

ENTENTE SPORTIVE NANTERRE

du 01/09/2024 au 31/08/2025

Les paramètres d'une année sur l'autre sont les suivants :

		clôture au 31/08/2025	clôture au 31/08/2024
turn over :	C	4% dégressif jusqu'à 50 ans	4% dégressif jusqu'à 50 ans
	NC	26% dégressif jusqu'à 50 ans	26% dégressif jusqu'à 50 ans
taux d'actualisation :		3,78%	3,44%
taux de charges :		39,00%	37,00%
taux d'augmentation :	C	1,00%	1,00%
	NC	1,00%	1,00%

La variation de ces éléments a généré une reprise de dotation pour un montant de 22 307€ en produits d'exploitation pour l'exercice 2024-2025 contre 2 459 € l'exercice antérieur. Cette variation importante de l'engagement de retraite s'explique par des provisions significatives extournées cette année suite au départ des salariés concernés.

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice :

Évaluation des dettes : Les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ETAT DES DETTES	Montant Brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres Emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à 1 an maximum à l'origine	114 149	114 149	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à plus de 1 an maximum à l'origine	106 209	21 123	85 086	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	80 672	80 672	-	-
Dettes fiscales et sociales	184 293	184 293	-	-
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	-	-	-	-
Autres Dettes	432 641	432 641	-	-
Produits constatés d'avance (1)	127 748	127 748	-	-
TOTAUX	1 045 712	960 626	85 086	-
<i>Emprunts souscrits sur l'exercice</i>				
<i>Emprunts Remboursés sur l'exercice</i>	20 883			
<i>Emprunts et Dettes contractés auprès des associés personnes physiques à la clôture</i>				

(1) Les produits constatés d'avance correspondent, par nature, à des éléments indiqués ci-dessous qui concernent des produits ou prestations non encore fournis à la date d'arrêté des comptes. Il s'agit essentiellement de recettes imputables à l'exercice suivant car en lien avec l'année sportive.

ENTENTE SPORTIVE NANTERRE

du 01/09/2024 au 31/08/2025

Charges à Payer :

Charges à Payer		Montant
<i>Congés payés</i>	Congés payés	61 171
	Charges sociales	24 468
	Charges fiscales	-
<i>Intérêts</i>	Emprunts et Dettes	-
	Dettes participations Groupes	-
	Dettes participations Hors Groupe	-
	Dettes sociétés en participation	-
	Dettes fournisseurs	-
<i>Courus</i>	Associés	-
	Banques	-
	Concours bancaires courants	-
	Factures à recevoir	42 408
<i>Autres Charges</i>	Remise Rabais Ristournes, Avoir à établir	-
	Participations des salariés	-
	Personnel	-
	Organismes Sociaux	3 264
	Autres charges fiscales	-
	Divers	16 969
TOTAL		148 280

Précisions sur les produits constatés d'avances :

Ils correspondent par nature des produits dont la fourniture ou la prestation doit intervenir ultérieurement à la date d'arrêté des comptes.

Détail des produits constatés d'avance	Montant
Subventions et autres produits perçus d'avance s/saison 2024 - 2025	127 748

Informations sur les postes du compte de résultat :**Méthode retenue pour la comptabilisation des droits d'entrée et des cotisations :**

Selon les dispositions statutaires, le droit d'entrée versé par un membre à l'entité est constitutif d'un produit.

Les droits d'entrées sont comptabilisés en produits lors de leur encaissement effectif.

ENTENTE SPORTIVE NANTERRE

du 01/09/2024 au 31/08/2025

Information sur les montants des concours publics reçues par l'entité par nature de concours et par catégories d'autorités administratives :

Concours publics et subventions obtenus au cours de l'exercice (en €)	Exercice N	Exercice N-1
Aides à l'emploi	92 606	59 550
Aides au développement des compétences	-	-
Financement par la taxe d'apprentissage des formations initiales technologiques et professionnelles	-	-
Financement des formations par apprentissage	-	-
Forfaits d'externat	-	-
<i>dont forfait Etat</i>	-	-
<i>dont forfait Région</i>	-	-
<i>dont forfait Département</i>	-	-
<i>dont forfait Communes et groupements de communes</i>	-	-
Concours publics affectés à la formation professionnelle continue	-	-
Concours publics de l'Etat relatifs à l'enseignement agricole	-	-
Autres concours publics (contrat civique)	2 746	1 910
Sous-total concours publics	95 352	61 460
Subventions État	-	-
Subventions Région	-	-
Subventions Département	50 763	39 910
Subventions Communes et groupements de communes	799 084	765 363
Autres subventions d'exploitation	-	-
<i>dont programmes de l'Union Européenne (Erasmus +...)</i>	-	-
<i>dont autres subventions - ANS</i>	9 213	14 528
Report de subventions	-	-
Sous-total subventions d'exploitation	859 060	819 801
TOTAUX	954 412	881 262

L'Association perçoit des subventions publiques dans le cadre de conventions et est par conséquent soumise aux obligations de compte-rendu d'utilisation de ces dernières selon les modalités prévues par la loi en la matière.

L'association dispose d'un avenant à la convention pluriannuelle de financement pour les exercices 2024/2026. Le montant de la subvention accordée est indiqué dans le budget de la ville de chaque exercice. Le montant qui s'applique à la présente convention est de 750 000 € pour l'année 2025.

ENTENTE SPORTIVE NANTERRE

du 01/09/2024 au 31/08/2025

Information sur les ressources de l'exercice :**Informations relatives aux contributions volontaires en nature :**

Par nature effectuées à titre gratuit, elles correspondent au bénévolat, aux mises à disposition de personnes par des entités tierces, ainsi que des biens meubles ou immeubles, auxquels il convient d'assimiler les dons en nature redistribués ou consommés en l'état.

Liste des contributions / Nature Contributions	Montant	Méthode Valorisation
Mise à disposition gratuite de locaux	3 508 386.42	Valorisation effectuée par la ville de Nanterre
Personnel Bénévole	1 073 926.61	Volume d'heures x coût horaire moyen selon un pourcentage de temps
Secours en nature	0	
TOTAL	4 582 313.03	

Conformément au règlement de l'ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 applicables sur les exercices ouverts au 1^{er} janvier 2020, l'association « Entente Sportive de Nanterre » a engagé une démarche d'évaluation des contributions en nature, moyens humains et matériels, dont elle bénéficie pour la réalisation de ses missions et son fonctionnement au quotidien.

Le personnel bénévole - militant a été valorisé sur la base d'un nombre d'heures consacrées dans le cadre des instances de gouvernance des sections et du siège Bureau, Comité Directeur & Assemblée Générale, également des différentes manifestations, stages, compétitions et sorties sportives en week-end.

Ce volume d'heures a été multiplié par un coût horaire moyen sur la base d'un pourcentage du temps (valorisé sur la base de **39 690 heures** au taux horaire moyen chargé de l'ensemble des salariés de l'association qui s'élève à **27.06**).

Les locaux du siège de l'association et les infrastructures sportives sont pour l'essentiel mis à disposition à titre gratuit par la ville de Nanterre conformément aux dispositions de la convention en date du 11 janvier 2007. Les charges locatives, le coût des fluides et certaines dépenses d'entretien sont également assurées par la commune.

Concernant ces données, elles ont été actualisées lors des travaux de clôture avec les d'informations disponibles. C'est le cas de la mise à disposition gratuite de biens et services, ces informations ont été transmises par les services de la ville avec des valorisations plus pertinentes pour les locaux et terrains mis à disposition.

ENTENTE SPORTIVE NANTERRE

du 01/09/2024 au 31/08/2025

Autres informations :**Informations relatives aux honoraires des commissaires aux comptes :**

Honoraires Commissaires aux comptes	CAC 1	CAC 2
Mission de contrôle légal des comptes	22 200	
Autres prestations	0	
TOTAUX	22 200	

Informations sur l'imposition :

L'association n'est pas assujettie aux impôts commerciaux pour l'ensemble de ses activités.

Effectif moyen employé pendant l'exercice par catégorie :

	31/08/2025		31/08/2024	
	Temps Plein	Temps Partiel	Temps Plein	Temps Partiel
Cadres	7		5	
Agents de maîtrise et techniciens	1	58		
Employés	2	8	7	70
Apprentis	12		5	
TOTAL GENERAL	22	66	17	70

Equivalents temps plein Cadres : 7

Equivalents temps plein Employés : 26

Total ETP : 33

ENTENTE SPORTIVE NANTERRE

du 01/09/2024 au 31/08/2025



ASSEMBLEE GENERALE ESN du 8 avril 2026
RAPPORT D'ACTIVITE PAR LE SECRETARIAT GENERAL
SAISON 2024/2025

1. Dimensions et Statistiques de l'ESN Association :

Effectif au 31 août 2020	10.100		
Effectif au 31 août 2021	8.117	- 1983	- 19,6%
Effectif au 31 août 2022	9.230	+ 1113	
Effectif au 31 août 2023	10.494	+ 1264	
Effectif au 31 août 2024	10.338	-156	
Effectif au 31 août 2025	10.227	-111	
Soit, par rapport à 2024			-1,1 %

Le nombre d'adhérents s'est stabilisé à un niveau élevé, nous ne pouvons que féliciter tous les responsables des sections pour leur investissement aux côtés de nos adhérents qui continuent de venir en masse.

Au 1^{er} septembre 2025, notre Association proposait dans sa plaquette, **44 activités** différentes, réparties sur **40 Sections** ainsi que les clubs partenaires et les ateliers « Après L'Ecole ».

L'Association fonctionne grâce au dévouement d'environ **420 bénévoles** (stable) et au travail de **118 salariés (-+10), éducateurs sportifs et personnels du siège**, à plein temps ou temps partiel (33 équivalents temps plein). Un grand merci à eux tous !

Les autres caractéristiques marquantes de l'ESN, sur 2024/2024, sont les suivantes :

- **34,36% d'adultes (+20 ans) et 65% de jeunes à comparer aux 32% d'adultes et 68% de jeunes** la saison dernière, 30% d'adultes / 70% de jeunes la saison 2020/2021 et 35,5%/ 64,5%, la saison 2019/2020,
- La **proportion de féminines** continue de progresser avec **45,84 %** des inscrits contre 45,55% l'année précédente, 44.32% en 2022/2023, 43.8% en 2021/2022, 45% en 2020/2021 et 46,4 % en 2018/2019. La féminisation se poursuit, en particulier chez les adultes.

Vous pourrez apprécier la répartition des adhérents entre les sections et l'évolution en nombre de chacune d'elles en consultant les graphiques en annexe du livret AG ESN 2024/25, dont le tableau des effectifs de Section sur les 9 dernières saisons.

- **Activités Sportives des Sections :**

En annexe, vous trouverez également le tableau des principales manifestations ESN tenues à Nanterre, de début septembre 2024 à fin août 2025, soit 39 manifestations, 30% de plus que l'année passée.

Le 7 septembre 2024, l'ESN a participé activement à la Fête de l'Engagement (organisée par la mairie), le but étant de mélanger toutes les associations de Nanterre y compris les associations sportives.

Je n'énumérerai pas les beaux résultats sportifs de nos sections. De nombreuses sections ont participé à des championnats de France et à des compétitions majeures. Vous n'aurez pas la possibilité de lire une liste exhaustive des compétitions auxquelles ont participé nos très nombreuses sections, mais vous trouverez en annexe quelques exemples (sections foot, handball, roller...)

2. Fonctionnement Général de l'ESN :

Les Instances Dirigeantes :

Durant la saison 2024/2025, les membres du Comité Directeur se sont réunis à peu près mensuellement, hors congés scolaires, à 4 reprises, chaque fois en présentiel mais avec des liens visio parfois. Comme rappelé à chaque AG, la mission du CD est de définir les grands axes de la politique sportive de l'ESN, débattre de questions d'ordre général touchant au fonctionnement global de l'Association, pour voter le montant de la subvention « dite ESN » à l'occasion de l'approbation des budgets prévisionnels des Sections, ou, parfois, traiter certaines questions spécifiques sur demande de membres adhérents (plus souvent du Bureau Exécutif ou du Comité Directeur). Je rappelle que les responsables de Section non-membres du CD, peuvent participer et intervenir, mais sans droit de vote, aux séances du Comité Directeur.

Les comptes rendus des séances du Comité Directeur sont diffusés par l'équipe communication du siège (esncommunication@esnanterre.com) à tous les responsables et référents de Section. Ils ont été préparés depuis cette saison sportive par Céline Laverdant (grand merci !).

Au cours de la saison écoulée, le Bureau Exécutif, s'est réuni 7 fois, souvent en mixte présentiel / visio-conférence, pour traiter les affaires courantes de l'ESN, dans le cadre des décisions du Comité Directeur.

Les Sections :

Il reste très souhaitable, et même obligatoire, que toutes les Sections se mettent en conformité avec nos Statuts et Règlement Intérieur puisque plusieurs de nos sections sont toujours sans bureau. Il ne devrait pas être plus longtemps encore admis que des sections importantes fonctionnent ainsi. En effet, une Section sans bureau reporte tout le travail administratif vers le Siègè dont l'effectif n'est pas extensible à volonté. Elle fait peser sur l'ensemble des adhérents le coût financier d'un tel fonctionnement. En outre, cette absence d'instance dirigeante particulière nuit à la bonne diffusion d'informations importantes du Siègè et du Bureau Exécutif vers les adhérents.

Rappel : Il est nécessaire de **signaler au Siègè et au Secrétaire Général tout changement de responsable au sein d'un bureau de Section**, à la suite d'une AG par exemple ou une démission, et de fournir la ou les nouvelles adresses électroniques.

Le multimédia. Les modes de gestion modernes.

Au 31 août 2025, 8 sections utilisaient la plate-forme Comiti ou Asso Connect (inscription en ligne). Pour mémoire : Athlétisme, Escalade, Gymnastique Artistique, Pilates, Plongée, Tennis, Tir à l'arc et Yoga contre 11 pour la saison précédente.

La problématique de trouver une plate-forme unique, quoique non absolument nécessaire, reste prégnante, au moins pour diminuer les coûts de gestion et les problématiques de remonter des bordereaux de paiement vers le siègè ou d'avoir une base de données plus simple à gérer.

La Communication Numérique :

Les réseaux sociaux sont devenus incontournables pour communiquer avec le maximum d'efficacité. Notre association a un site institutionnel, une page Facebook et, depuis la saison 2020-2021, une activité sur Instagram. Sur ce dernier média, nous trouvons les sections Volley, Football, Judo, Tennis, GR, Natation, Boxe Muay Thaï, Triathlon, Athlétisme et sur Facebook les mêmes outre le Tennis de Table, le Taekwondo, le Tir à l'arc, la Randonnée, la Gym Sportive, la Boxe Pugilistique et tant d'autres ... Une page Instagram Es Nanterre (omnisport) a été créée pour repartager et les publications de chaque section et faire le messenger des événements à venir.

Voici quelques chiffres dimensionnants :

Site internet ESN :

- **60575 visiteurs** sur l'ensemble de la saison 2024-2025 (+18,12%)
- **Avis : 3,8 étoiles sur 5 sur google Avis, en forte progression**
- **Voir les annexes (dernier mois de la saison Aout)**

Page Facebook « Entente Sportive de Nanterre – Officiel » :

- Nombre d'abonnés au 31 août 2020 : 1417
- Nombre d'abonnés au 31 août 2021 : 1642
- Nombre d'abonnés au 15 mai 2023 : 2000 (chiffres au 31.08.22 non disponibles)
- Nombre d'abonnés au 2024 : 2100
- Nombre d'abonnés au 1^{er} septembre 2025 : 2244 (+7,1%)

Compte Facebook :

- 3800 « amis – followers » de ESN Omnisports (3800 en 2024 - 3719 en 2022, 3612 au 31 août 2021)
- 4000 abonnés sur la page Facebook Entente Sportive Nanterre officiel

Instagram :

- Nombre d'abonnés 968 au 15 mai 2024 : 917 en mai 2023 (658 en avril 2022)
- 1451 followers au 5 mars 2026

Twitter :

- Nombre d'abonnés 106 en mai 2024 (15 mai 2023 : 106), 109 au 5 mars 2026

Ces activités de communication ont fonctionné grâce au dévouement Catherine Sans et Lionel Lucchini. Samuel Rijik est le modérateur de la page Facebook.

En conclusion, j'adresse nos remerciements les plus sincères à tous les responsables qui consacrent une part importante de leur précieux temps au fonctionnement de leur Section, aux éducateurs sportifs et au personnel du Siège pour leur engagement et leur dévouement.

Le Bureau Exécutif est disposé à répondre aux questions posées en séance.

XX

Le 06 avril 2026

Pierre LAGOUARDAT

Secrétaire Général



ANNEXES :

- **ANNEXE 1** : Evolution de l'effectif des Sections sur 9 saisons
- **ANNEXE 2** : Répartition Jeunes/Adultes, Masculin/Féminin, par tranches d'âge et par lieu de résidence
- **ANNEXE 3** : Histogramme des effectifs d'adhérents par activité sportive
- **ANNEXE 4** : Manifestations sportives saison 2024/2025 à Nanterre
- **ANNEXE 5** : (Quelques) résultats sportifs saison 2024/2025
- **ANNEXE 6** : Les performances du site internet de l'ESN (sur le dernier mois de la saison 2024-2025)

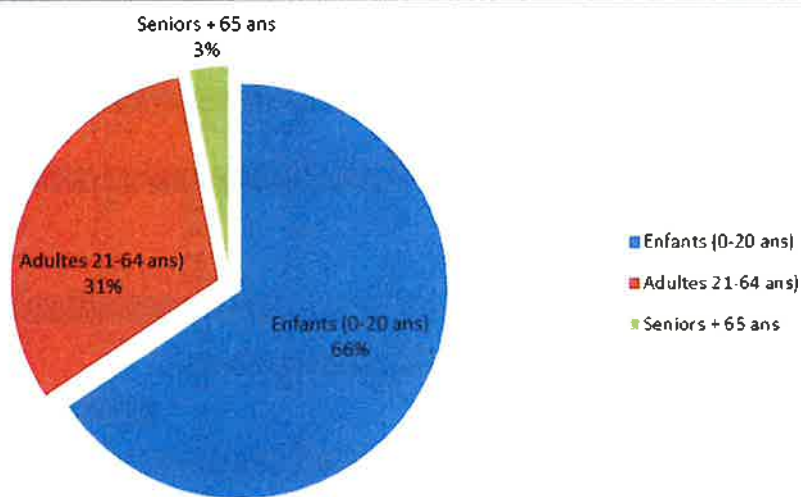
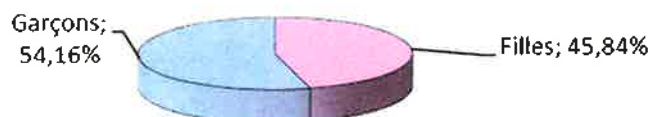
Annexe 1

Evolution Adhérents sur 9 saisons

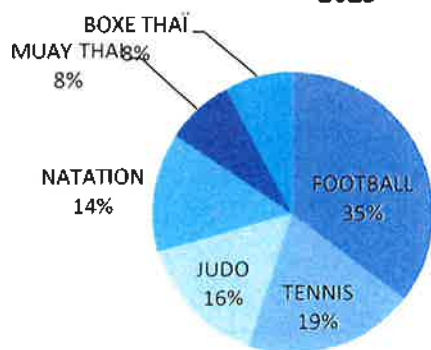
ACTIVITES	ficier 2015-2016	ficier 2016-2017	ficier 2017-2018	ficier 2018-2019	ficier 2019-2020	ficier 2020-2021	ficier 2021-2022	ficier 2022-2023	ficier 2023-2024	ficier 2024-2025	écart an -1
AIKIDO	62	85	74	74	72	37	41	61	70	73	3
AQUAFORM-BB NAGEURS	828	464	731	747	685	517	578	678	697	668	-29
ATHLETISME	243	210	156	151	76	74	286	334	284	253	-31
BADMINTON	250	248	240	234	222	136	234	235	196	241	45
BASKET-BALL JSFN/ESN	470	443	481	469	468	417	500	494	605	603	-2
BOXE ANGLAISE		60	32								
BOXE THAILANDAISE	243	264	275	275	353	243	312	408	419	423	4
BOXE FRANCAISE	5										
CAPOEIRA	86	102	90	106	114	104	106	129	144	148	4
CYCLISME	35	42	36								
CYCLOTOURISME	29	26	26	14							
DANSE MODERN JAZZ	130	182	170	174	136	95	93	100	94	89	-5
ENERGIE & BIEN ÊTRE	30	30	30	24	20	5	16	23	26	27	1
RELAXATION	9	16	11	20	9	3	7	12			
ECHECS	32	33	27	41	40	30	52	51	54	48	-6
ESCALADE	166	162	167	166	210	169	140	209	234	211	-23
FITNESS										20	20
FOOTBALL	646	668	814	983	964	849	1074	1256	1224	1281	57
FOOT EN SALLE	91	60	73	46	61	/	20	37	31	27	-4
GOLF						7					
GYM RYTHMIQUE	225	293	296	355	373	258	253	288	316	312	-4
GYM GAM GAF Entretien	349	419	485	561	583	478	511	507	484	584	100
HANDBALL		147	217	263	295	199	251	254	286	268	-18
JUDO	479	530	560	588	601	528	652	801	761	798	37
ARV JUDO	22										
KARATE	130	157	142	144	141	93	118	96	79	84	5
KRAV MAGA					18	11	26	36	31	33	2
MUAY THAI	263	431	410	591	555	357	535	601	571	519	-52
MULTI-ACTIVITES	51	61	44								
MUSCULATION	57	50	47	53	44	19	33	51	65	27	-38
MUSCULATION Voltaire											
NATATION	1112	963	1093	1196	1119	958	581	934	915	888	-27
NIHON THAI JISTU	12	13	22	22	15						
PETANQUE	74	61	55	51	62	59	66	61	39	53	16
PILATES	84	110	106	137	156	107	105	147	182	224	42
PLONGEE/MARINE	166	159	179	153	132	93	93	133	137	123	-14
RANDONNEE	42	33	37	44	36	37	46	59	47	45	-2
ROLLER	131	123	58	106	96	87	92	88	92	121	29
RUGBY											
RYTHMES SCOLAIRES	585	517	798	352	416	581	545	363	116	90	-26
TAE KWONDO	108	104	114	123	162	131	143	167	173	130	-43
TENNIS	1047	976	918	921	865	772	884	935	945	947	2
TENNIS TABLE	120	119	127	122	137	79	98	131	152	179	27
TIR A L'ARC	35	52	31	32	46	34	54	78	79	90	11
TONIC BOXING	42	48	41	43	60		34	60	72	61	-11
TRIATHLON	121	101	110	90	103	93	106	96	105	89	-16
VOLLEY BALL	118	139	170	171	186	86	182	206	198	164	-34
YOGA	206	243	277	333	384	300	273	284	298	286	-12
ZUMBA				71	85	71	90	91	117		-117
TOTAUX	8934	8944	9770	10046	10100	8117	9230	10494	10338	10227	
Evolution / saison précédente		10	826	276	54	-1983	1113	1264	-156	-111	

ANNEXE 2

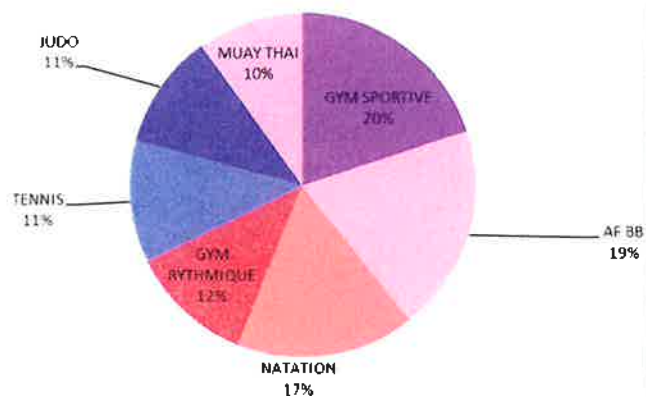
Effectifs ESN 2024-2025



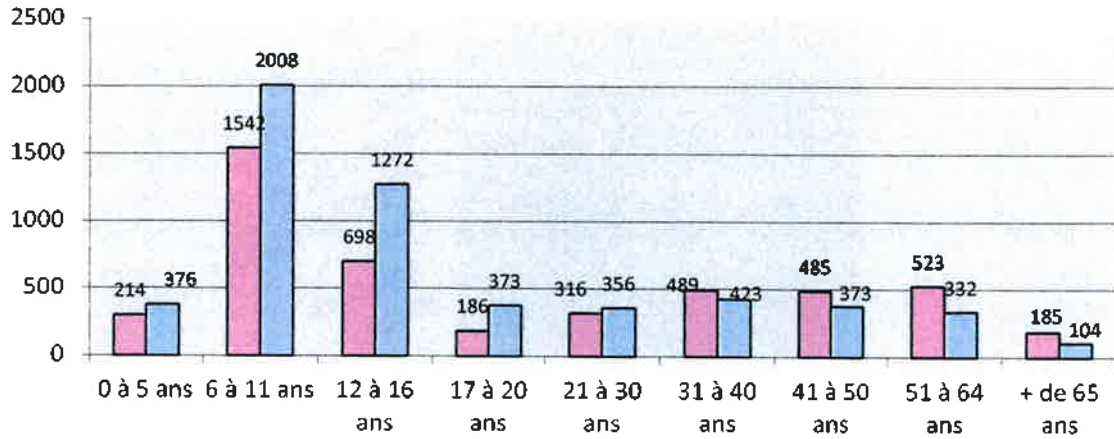
PRATIQUE SPORTIVE MASCULINE 2024-2025



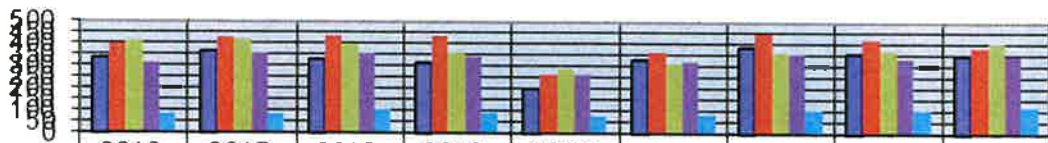
PRATIQUE SPORTIVE FEMININES 2024-2025



Répartition adhérents par tranches d'âges H/F - 2023-2024



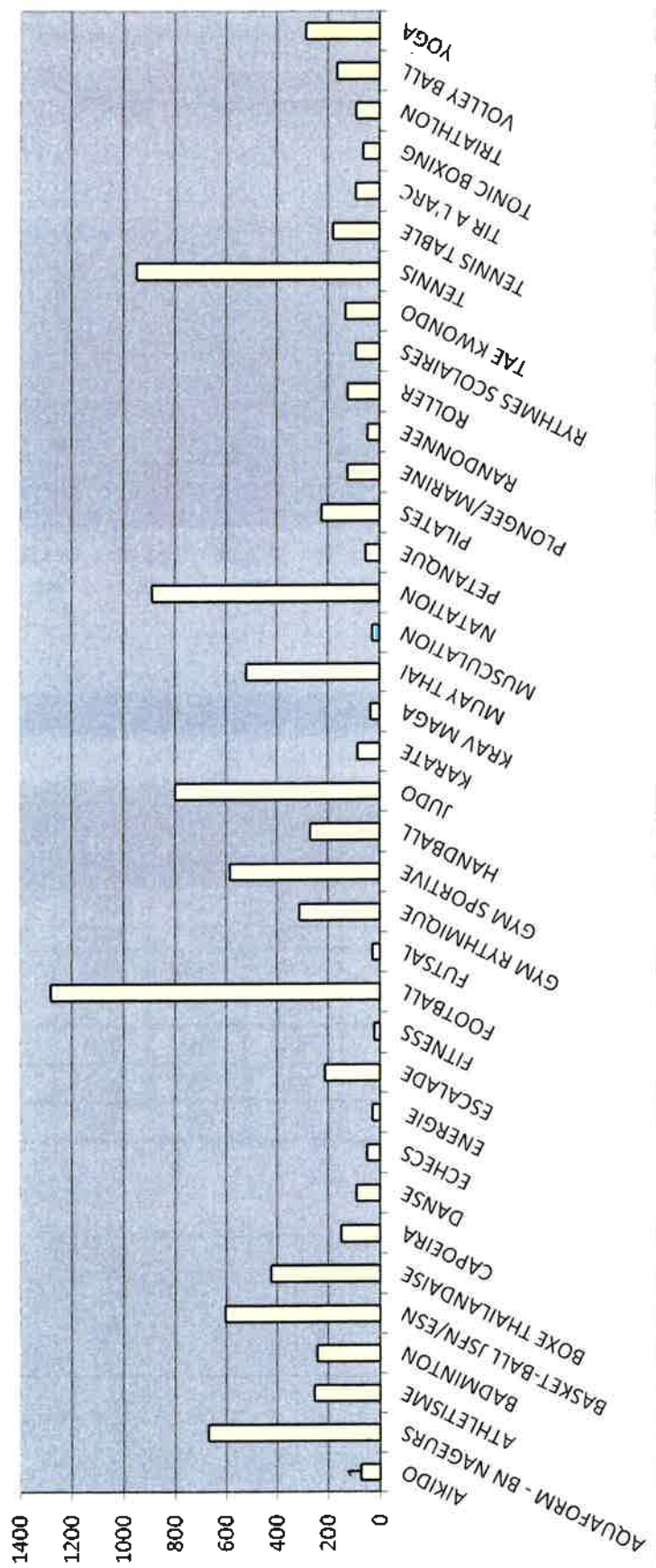
évolution MASCULINS ADULTES par tranches d'âges



	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
■ 21 à 30 ans	333	366	331	310	199	329	384	356	352
■ 31 à 40 ans	398	431	436	438	264	362	446	423	385
■ 41 à 50 ans	417	419	401	360	289	314	363	373	407
■ 51 à 64 ans	315	353	359	339	266	317	359	332	346
■ + de 65 ans	81	83	106	94	76	83	108	104	121

ANNEXE 3

**Effectifs par disciplines saison 2024-2025
adhérents**



Annexe 4 : manifestations



Demandes de manifestations 2025

Section	Manifestation	Date choix 1	Date choix 2	Répétitions	Horaire	Lieu	Salle
Natation	3ème meeting de la ville de Nanterre	15 et 16/03			7h00-20h00	Centre nautique Thorez	SN1 et SN2
Natation	Championnats de France des relais Masters	25 et 26/01			le 25: 18h00-21h00 le 26: 13h00-20h00	Centre nautique Thorez	SN1 et SN2
Natation	3ème journée avenir du 92	18/05/2024			13h30-18h00	Centre nautique Thorez	SN1
Self defense	Stage self défense adapté aux situations professionnelles	1 et 2/02/2025			9h00-17h00	République ou Galois	Dojo / Dojo Karaté
Plongée	Examens Blancs (Initiateur club - plongée)	06/04/2025			9h00-13h00 et 13h00-18h00	Palais des sports	Matin: Salle de conférence Après midi: SN1
Plongée	Examen 1 (Initiateur club - plongée)	27/04/2025			9h00-13h00 et 13h00-18h00	Palais des sports	Matin: Salle de conférence Après midi: SN1
Plongée	Examen 2 (Initiateur club - plongée)	29/06/2025			9h00-13h00 et 13h00-18h00	Palais des sports	Matin: Salle de conférence Après midi: SN1

Judo	7ème Tournoi Y. Ratouin	02/02/2025		Installation tataami le samedi à partir de 16h30	8h00-18h00	Voltaire	omnisport, buvette, salle de boxe haut et bas, muscu, et parking ext (terrain basket)
Judo	Noël du club	06/12/2025	13/12/2025	Installation tataami le vendredi à partir de 21h30	9h00-18h00	Galois	Dojo du haut, grand Dojo, salle gymini, salle omnisport
Hand	Fête de Noël	20/12/2025			14h00-18h00	CS du Mt Valérien	Salle omnisport + buvette
Volley	Tournoi de printemps 4x4 mixte	25/05/2025	26/05/2025		8h00-20h30	P. Eluard	Salle omnisport
Volley	Tournoi d'automne 4x4	09/11/2025	08/11/2025		8h00-20h30	P. Eluard	Salle omnisport
Tennis	Compétition pour tous	28 et 29 Juin 2025				Tennis M. Jaquet	DEMANDE MATERIELS
Omnisports	100 ans	21/06/2025		20/06 salle omni PdS	8h00-00h00	Péri + Palais des sports + centre nautique	PdS + SN1 et 2 + terrains tennis + Péri
Roller	Passage des roues	14/06/2025			8h00-17h00	Voltaire	salle omnisport
Roller	Stage régional et compétition indoor	08/11/2025	09/11/2025		8h00-19h00	Voltaire	salle omnisport et hall du 1er étage
Boxe Pugilistique	Gala international	20/12/2025			9h00-00h00	Palais des sports	Salle omnisport
Boxe Pugilistique	Inter Club	05/04/2025	06/04/2025		9h00-19h00	Palais des sports	Salle de Boxe

Athlétisme	Fête de l'Athlétisme 5ème édition	13/09/2025				8h30-16h30	Stade Jean guimier	Stade (Piste + terrain + air de sauts et de lancés)
Athlétisme	Animation "Athlétisme" départemental Enfants	10/05/2025				8h30-14h00	Stade Jean guimier	Stade (Piste + terrain + air de sauts et de lancés)
Athlétisme	Meeting Athlétisme	21/05/2025				18h00-22h00	Stade Jean guimier	Stade (Piste + terrain + air de sauts et de lancés)
Escalade	CARNAGRIMPE	08/03/2025	22/03/2025			9h00-13h30	CS Mt Valérien	Salle omnisport + mur escalade
Escalade	Compétition autrement (FSGT)	22/03/2025	09/02/2025			9h30-18h30	CS Mt Valérien	Salle omnisport + mur escalade
Aïkido	Stage	08/02/2025				9h00-18h30	E. Galois	Grand dojo
Tennis de Table	Tournoi des Familles	08/02/2025				14h00-19h00	P. Eluard	Salle de Tennis de Table
Tennis de Table	Fête du club	07/06/2025				14h00-19h00	P. Eluard	Salle de Tennis de Table
Tennis de Table	Journée Portes Ouvertes	13/09/2025				14h00-19h00	P. Eluard	Salle de Tennis de Table
Tir à l'arc	Compétition interne	18/05/2025				10h00-15h30	Stade V. Pascucci	Pas de tir
Tir à l'arc	Journée Portes Ouvertes	14/06/2025				14h00-17h00	Stade V. Pascucci	Pas de tir
GR	Journée Portes Ouvertes	Date Fête du parc des chenevreaux				10h00-17h00	CS Mt Valérien	Salle d'expression
Muay-thai	Coupe de Noël 2025	20 et 21/12/2025	13 et 14/12/2025					
Muay-thai	Coupe de France	oct-25						Nouvelle association
Muay-thai	Queen Glove	nov-25						

Muay-thai	Championnat IDF	25 et 26/01			Pesé le 24/01 au soir	8h00-19h le samedi 8h00-17h00 le dimanche	CS Mt Valérien	Omnisport + salle d'expression
Gym Artistique	Compétition interne	24 et 25 mai				9h00-18h00 le samedi 8h30-18h00 le dimanche	CS Mt Valérien	Salle de spécialité + buvette
Gym Artistique	Championnat inter Zone FSGT	15-juin				8h00-19h00 le dimanche	CS Mt Valérien	Salle de spécialité + buvette
Football	Tournoi international U12	10 et 11 Mai				8h00-20h00 les 2 j	stade G. Péri	3 terrains
Football	Tournoi FOOT Féminin	19 et 20 Avril				8h00-20h00 les 2 j	stade G. Péri	3 terrains
Football	Tournoi « Loisirs »	7 et 8 Juin				8h00-20h00 les 2 j	stade G. Péri	3 terrains

Annexe 6 : performances du site internet

Comment les internautes vous trouvent-ils ?

En savoir plus sur votre audience

Google Search Console

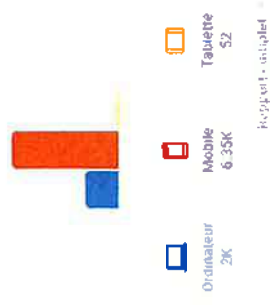
Vos performances dans la recherche Google (août)



Requêtes les plus populaires



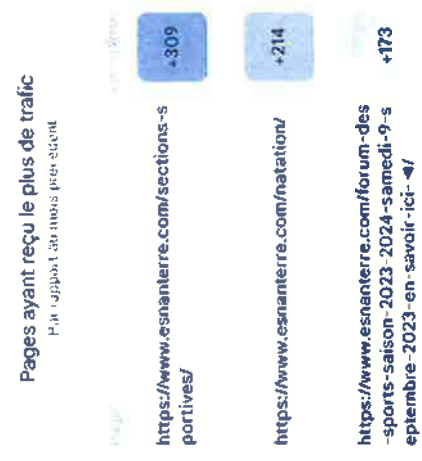
Appareils



Top des pays



Objectifs atteints par votre contenu





ANNEXE 5 : RESULTATS SPORTIFS SAISON 2024-2025

Pétanque :

1 finale gagnée dans le tableau B du tournoi de l'ES NANTERRE, tournoi réservé aux vétérans Ile de France.

Football :

- Vice-champion U18 Régional 2 (accession Régional 1)
- Champion U18 Départemental 4 (accession Départemental 3)
- **Champion U16 Régional 1 (accession U17 National)**
- Champion U16 Départemental 3 (accession Départemental 2)
- Champion U16 Départemental 5 (accession Départemental 4)
- Champion U14 Régional 2 (accession Régional 1)
- Vice-champion U14 Départemental D3 (accession Départementale 2)
- Finaliste de la coupe régional U18
- Finaliste du challenge départemental U13
- Finaliste du challenge départemental U12

Volleyball :

- Deux M15 Féminines ont participé aux stages de sélection des Hauts de Seine dans leur catégorie.

Tir à l'arc :

- 1 équipe Champions départementaux au Trophée des Mixtes Hauts-de-Seine Poulies
- 1 Championne départementale des Hauts-de-Seine S3 Poulies – 18m
- 1 Championne départementale des Hauts-de-Seine S3 Poulies – 50m blason de 80 cm
- 1 Vice-championne départementale des Hauts-de-Seine S3 Poulies – 50m blason de 122 cm

<i>Cat.</i>	<i>Or</i>	<i>Argent</i>	<i>Bronze</i>
U13HCL	2	0	1
U13HCL	1	5	1
U18HCL	1	0	0
S1HCL	0	2	1
S2FCL	0	0	1
S2HCL	1	0	0
S2HCL	0	1	0
S1HCO	2	1	2
S3FCO	12	3	0

Escalade :

- Challenge IDF en FSGT
- 10^{ème} club sur 30
- Un 3^{ème} /45 en 14-15 ans Garçon

Tennis :

Par équipe :

- Montée de l'équipe 1 seniors hommes en championnat de France, Nationale 4,
- 3^{ème} place pour notre équipe mixte 8/10 ans dans le championnat des Hauts de Seine,
- 3^{ème} place pour l'équipe 17/18 ans garçons dans le championnat des Hauts de Seine,

En individuel :

- Lisa Haddadi, 2016, vainqueur du championnat de France 9 ans par équipe des régions avec la ligue Ile de France. Elle figure parmi les 20 meilleures françaises dans sa catégorie
- Ernie Dauvisis championne des Hauts de Seine en 17/18 ans,
- Mary Martin, 2014, également joueuse entraînée au comité et parmi les 50 meilleures de sa catégorie.

Krav Maga :

- Championnat de France 2025 :
2 médailles de bronze combat défense
1 médaille d'argent "combat libre masculin vétéran 2 -65 kg

Roller :

3e club sur les 10 clubs franciliens

- Championnat IDF route :
 - Mini F : 1 Championne 2025,
1 Vice-championne 2025,
 - Poussine : 1 Vice-championne vitesse IDF Route 2025
1 médaille de bronze sur le fond,
 - Poussin : 1 Champion vitesse IDF Route 2025
 - Benjamine : 1 Vice-championne IDF Route 2025 sur la vitesse
1 Médaille de bronze sur le fond,
 - Championnat IDF Piste :
 - Mini F : 1 Championne 2025
 - Poussine : 1 Vice-championne vitesse IDF piste 2025
1 médaille de bronze sur le fond
 - Poussin : 1 Vice-champion vitesse IDF piste 2025
1 médaille de bronze sur le fond
 - Benjamine – 1 Vice-championne IDF Piste 2025 sur la vitesse et le fond
 - Coupe de France roller vitesse :
 - Poussine : 2e au classement général des Coupes de France
 - INDOOR - 5 sélections sur les championnats 2024
 - Poussine : Vitesse 3e/36 - Fond 2e/36 - Omnium 2e/36
 - PISTE - 6 sélections en fond et 2 sélections pour l'épreuve de vitesse
 - 3 PISTES - compétition internationale
 - Mini : 1ere / 6
- FREESKATE / FREESTYLE
- FSX Île de France : 3 compétitions starter (3 compétiteurs)
 - U13 : 1 Championne IDF FXS (1ère au cumul des 3 manches) et 1
2e au cumul des 3 manches

- Kid's Roller
 - Poussin : 1 Vice-champion IDF Kid's Roller 2025

Judo :

ESN JUDO - 2024-2025	BENJAMINS			MINIMES			CADETS			JUNIORS			SENIORS VETERANS		
	1er	2e	3e	1er	2e	3e	1er	2e	3e	1er	2e	3e	1er	2e	3e
CHAMPIONNAT NATIONAL (FRANCE)						1	2	1	1						1
CHAMPIONNAT REGIONAL (IDF)		1	1			1	1		3		1	1			
CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL (92)	2	2	3		3	3	12	8	18	3		5			1
TOURNOIS	74	75	77	13	15	24	31	16	42	1	1	3	2	1	3

Gym artistique :

En FSGT :

Championnat de France individuel D3 : 1 médaille de bronze

Par équipe :

D5 :

Département :

Poussines/Benjamines : 3 équipes (place 1, 2, 3)

Zone :

Poussines/Benjamines : 3 équipes (place 1, 2 et 5)

Interzone :

Poussines/Benjamines : 2 équipes (place 3, 4)

D4 :

Département :

Benjamines/Minimes : 1 équipe (1^{ère})

Zone :

Benjamines/Minimes : 1 équipe (1^{ère})

D3 :

Département :

Benjamines/Minimes : 1 équipe (1^{ère})

Toute catégorie : 1 équipe (1^{ère})

Zone :

Benjamines/Minimes : 1 équipe (1^{ère})

Toute catégorie : 1 équipe (1^{ère})

Tennis de table

Epreuves par équipes

Championnat par équipes adultes :

Phase 1 :

ESN 1F : Pre régionale Dames 7e/11

ESN 1M : Régionale 2 4e de poule

ESN 2M : Pre régionale 8e de poule

ESN 3M : Départementale 1 7e de poule

ESN 4M : Départementale 2 6e de poule

Phase 2 :

ESN 1F : Pre régionale Dames 7e/15

ESN 1M : Régionale 2 4e de poule

ESN 2M : Départementale 1 1er de poule

ESN 3M : Départementale 1 6e de poule

ESN 4M : Départementale 2 5e de poule

ESN 5M : Départementale 2 7e de poule

Championnat des jeunes :

Equipe 1 Tableau M19 Classés 24e-38

Equipe 1 Tableau M13 Non Classés 14e/64

Equipe 2 Tableau M13 Non Classés 34e/64

Equipe 1 Tableau M19 Non Classés 5e/28

Epreuves individuelles :

Critérium Fédéral (12&13/10/2024, 23&24/11/2024, 25&26/01/2025, 15&16/03/2025) :

10 participants dont 3 féminines

Meilleur résultat : Johan B. accès à la plus haute division régionale (Régionale 1) pour la saison 2025/2026

Critérium Vétérans :

Niveau Départemental (11/11/2025) :

Jean Louis L. : 1er Tableau V65M

Christelle C. : 7e Tableau V50D

Judith R. : 7e Tableau V60D

Pierre S. : 13e Tableau V50M

Niveau Régional (01/02/2026) :

Jean Louis L. : 3e Tableau V65M

Tournois Découverte :

Tour 1 (01/12/2024) :

Tableau M11 garçons : Liam I. 3e de poule

Tableau M13 garçons : David P. 2e de poule

Tableau M13 filles : Eva M-G 4e
Tour 2 (18/05/2025) :
Tableau M13 garçons : Eddy W 2e de poule

Tournoi Départemental Féminin (30/03/2025) :

Tableau M11 filles : Eva M-G. 3e de poule
Tableau M11 Non Classées filles : Eva M-G. 3e de poule
Tableau Vétérans Dames : Isabelle L-M. 3e de poule
Tableau M19/Elites Dames : Isabelle L-M. 9e

Challenge Jeune Pongiste (14/06/2025) :

Tableau 2017 et après : Tristan B. 5e
Arthur T. 5e
Tableau 2015: Iyes J. 9e

Taekwondo:

Championnat de France cadets : Meysa HASNI médaille d'argent
Championnat de France master 2 : Nabil Daoud médaille d'argent
Championnat de France master 3 : Samir Marghad médaille d'or

Athlétisme :

Niveau club / équipes

Montée du club au National 1 A

- Champions de France 4x800 m en octobre 2024,
- Champion LIFA du 4x1000m juniors en mai 2025
- Champions de France 4 x 100 m (avec To Ranger Carson)
- 3ème Championnats Île-de-France sur 4x400 m (participation des 4 équipes de Nanterre)

Individuel :

- Taha Nassah : Champion du 92 sur 400m salle (N4)
- Remi Carencotte : Champion du 92 sur 400m haies (N4)
- Laura Lanoiselier : Championne du 92 sur poids
- Julia Bokilo : Vice-championne du 92 à la longueur
- Finales à l'Open de France en juillet 2025 (Aurélien Vaudois et Franck Dirat)
- Participation de Quentin Pottier aux championnats de France de cross
- Johan Champion, champion LIFA master.
- Amine Brahimi, 3'35 sur 1 500 m (proche qualification CdM)
- Khaled Benallal, Médaille d'or régionaux Handisport (800 m)
- Khaled Benallal, Médaille de bronze aux championnats de France Handisport (800 m)

➤

